

Barème d'honoraires

Applicable au 10/05/2022

Honoraires sur transaction Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur

Prix de vente jusqu'à 99.999 €	Forfait de 6000 € TTC en mandat simple et exclusif Maximum
Entre 100000 € et 899.999 €	5% TTC en mandat simple Maximum
A partir de 900.000 €	4% TTC en mandat simple Maximum
Au delà de 100.000 €	4% TTC en mandat exclusif Maximum
parking/box	forfait de 1800 € TTC Maximum
Mandat de recherche à la charge acquéreur	4% Maximum

Honoraires sur location

	Prestations liées à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	8 €/m ²

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m ² de surface habitable (toutes zones)
--	--



SASU CANOPEA TRANSACTION

24, Avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE

RCS Nanterre : 842 944 589 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI CPI 9201 2019 000 039 160

Garantie Financière de 120000 € Par SOCAF

Barème d'honoraires

Applicable au 10/05/2022

Honoraires de gestion

SERVICES INITIAL	6.00% HT / 7.20% TTC (TVA 20%)
SERVICE CONFORT	7.50% HT / 9.00% TTC (TVA 20%)
SERVICE PRIVILEGE	8.50% HT / 10.20% TTC (TVA 20%)



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

SASU CANOPEA TRANSACTION

24, Avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE

RCS Nanterre : 842 944 589 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI CPI 9201 2019 000 039 160

Garantie Financière de 120000 € Par SOCAF